

Besson

2022



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

*Besson ouvre
ses portes !*



**Bessonnaises et Bessonnais,
Anciens et Nouveaux, vous êtes cordialement invités aux vœux de la Municipalité
qui auront lieu le samedi 7 janvier 2023 à 19h au Centre socioculturel,
si les conditions sanitaires le permettent.**

■ État civil 2022

Bienvenue à

Faustine VAN MAANEN,
le 26 décembre 2021, 4 rue Saint Blaise
Gabin BEAUDRON, le 28 décembre 2021,
2 Le Clos d'en Haut
Naël ROY, le 24 janvier, 12 rue de l'Eglise
Arthur MALLET, le 7 septembre,
Les Longeais

Se sont unis en notre maison commune

Ludovic CHARNAY et **Delphine ROY**
le 23 avril

Julien TOURET et **Julie RAQUIN**
le 14 mai

Thierry GAGELIN
et **Maribel JORDAN TORRES**
le 21 mai

Alexandre VERNISSE
et **Alexia LAFFORGUE-COFFIN**
le 4 juin

Théo LUNTE et **Frances SADLER**
le 6 juin

Emile AMADON et **Floriane PROTAT**
le 6 août

Fabien LANGLAIS et **Laurine MARTIN**
le 10 août

Nous ont quittés

Marcel Georges MERCIER le 1^{er} mars,
Les Granges

Lucette BOURDET le 21 avril, 4 Les Matelots
Yves DE BACKER le 30 avril,
8 Place Saint Blaise

Thérèse DETRAZ le 13 juillet,
6 rue des Selins

Yolande NICOLAS le 24 juillet,
Les Morlands

Yvette NORBERT le 9 avril,
5 impasse de la Font Fréquent

Georgette GAZET le 26 août,
18 rue de Bel Air

Albert Roger GAZET le 19 septembre,
18 rue de Bel Air

Serge LAPLACE-MARIEZE le 17 octobre,
5 Montpertuis

RETROUVEZ-NOUS

sur Internet : www.besson.fr

Facebook et sur l'application



Intramuros



mairiebesson

Merci à tous ceux qui ont participé à la confection de ce bulletin et en particulier à nos photographes.

Directeur de publication : Frédéric Verdier
Rédaction : Commission Municipale
Crédit photos : CG Photographie, Mairie de Besson
Tirage : 425 ex • Dépôt légal : décembre 2022

■ RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet

- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement

- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.

Pour nous contacter :
04 70 20 11 00 ou contact@caue03.fr

DRONE : RÈGLES DE PILOTAGE À RESPECTER

Un drone est un engin volant sans passagers, piloté à distance. Si vous souhaitez piloter un drone pour le loisir ou, plus généralement, pour effectuer un vol à faible risque, vous devez respecter la réglementation sur les vols en catégorie ouverte. Certains drones doivent être enregistrés pour effectuer ce type de vol. Dans tous les cas, un certain nombre de règles conditionnent leur pilotage.

Une notice d'information doit être fournie avec les emballages des drones mis à la vente.

Voici les 10 règles à suivre pour toute utilisation d'un drone de loisir :

- Ne pas survoler des personnes
- Respecter les hauteurs maximales de vol (120 mètres de hauteur)
- Ne jamais perdre de vue son appareil et ne pas l'utiliser la nuit

- Ne pas faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération
- Ne pas faire voler son appareil à proximité des terrains d'aviation
- Ne pas survoler de sites sensibles ou protégés : centrales nucléaires, terrains militaires, réserves naturelles...
- Respecter la vie privée des autres, en ne diffusant pas les prises de vue sans l'accord des personnes concernées, et en n'en faisant pas une utilisation commerciale
- Vérifier dans quelles conditions on est assuré pour la pratique de cette activité
- En cas de doute, se renseigner auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

IMPLANTATION DE MOBILHOME

Un mobilhome ne peut être implanté que sur un terrain réservé à un parc de loisirs ou au camping. Toute mise en place sur un terrain privé est donc interdite.

DÉPÔTS SAUVAGES

Cette année, nous avons constaté plusieurs dépôts sauvages sur notre commune, sachez qu'il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée) et que ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende.

PETIT RAPPEL ENTRETIEN DEVANT LES HABITATIONS

Chaque habitant est acteur de l'image de la commune et doit sur son trottoir (au droit de sa propriété) :

- Arracher / faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter ;
 - Entretenir ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique.
 - Passer un coup de balai, cela ne prend que quelques secondes
 - Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau
 - Nettoyer les grilles d'eau pluviales en surface
- Si chacun fait un petit effort en entretenant devant sa porte, c'est l'ensemble de la commune qui lui en sera reconnaissante.



Chères Bessonnaises, chers Bessonnais



Encore une année atypique, une de plus, retrouverons-nous un jour un quotidien moins perturbé ?

Entre la covid (encore et toujours), le coût de l'énergie, la guerre en Ukraine, l'inflation il y a de quoi se poser des questions quant à la façon dont nous allons pouvoir traverser ces zones de turbulence.

Et pourtant dans notre village nous continuons à voir des signes positifs, notre ruralité dispose, j'en suis certain d'arguments forts, qu'il nous faudra tous ensemble développer dans les mois et les années à venir. Pour cela nous savons que nous pourrons compter sur nos jeunes, qui lors d'une matinée ont donné un coup de main pour aider à l'entretien du cimetière. Nous pourrons compter sur nos associations et leurs bénévoles, nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs qui ont pu démontrer leur vitalité et leur implication dans la vie locale tout au long de l'année, et lors de la journée portes ouvertes. Nous pourrons compter sur nos agents et sur les élus de notre commune qui chaque jour donnent le meilleur dans leur mission. Nous pourrons compter aussi sur nos fidèles partenaires qui sont l'État, la Région, le Département, l'Intercommunalité pour accompagner nos projets dans les mois qui viennent. Enfin, nous savons aussi que nous pourrons compter sur vous les habitants de notre joli village. Refusons tous ensemble de baisser la tête, soyons ambitieux et solidaires !

Si 2022, a été consacrée aux études et réflexions, temps nécessaire à la construction et à la structuration de nos projets, mais aussi au montage financier ; 2023, devrait nous permettre de concrétiser certains d'entre eux, même si la conjoncture nous demande prudence, et qu'elle nous obligera à revoir, sans doute à la baisse nos investissements. Les priorités devraient aller en direction de notre centre bourg, mais aussi vers le désenclavement numérique, des travaux d'économie d'énergie, sans oublier les travaux habituels d'entretien des chemins, des bâtiments communaux, de notre cimetière et tous les imprévus qui ne manqueront pas.

Et puis, c'est important, notre territoire peut enfin se targuer d'avoir une infrastructure autoroutière de qualité, la Bourbonnaise (A79) remplace cette RCEA trop tristement célèbre pour sa dangerosité. Avec le 2^e pont qui sera opérationnel en 2023, la rive ouest de notre agglomération devrait pouvoir profiter d'un développement que nous attendons depuis si longtemps.

Avant de conclure, permettez-moi de souhaiter un bon anniversaire au Comité des fêtes, 60 ans que des hommes et des femmes tous bénévoles s'engagent pour notre plus grand bonheur, un grand merci à vous!!! Ces bénévoles, ceux du comité, mais aussi ceux de toutes les associations, qui donnent beaucoup pour les autres et qui méritent notre plus grand respect et tous nos encouragements. N'hésitez pas à venir les rejoindre!!!!

Merci aux agents de la commune, aux membres du CCAS et à l'ensemble de ceux qui œuvrent au quotidien, avec cette année une mention particulière à notre secrétaire de mairie, 25 ans (oui déjà) qu'elle accompagne notre commune. Nous mesurons toute notre chance!!!!

Dans ce monde complexe, faisons le vœu, d'essayer chacun à notre niveau d'être bienveillant et d'accompagner au mieux ceux qui souffrent.

*Que cette nouvelle année,
vous apporte, ainsi qu'à vos familles
et à vos proches beaucoup de joie
et de satisfaction.*

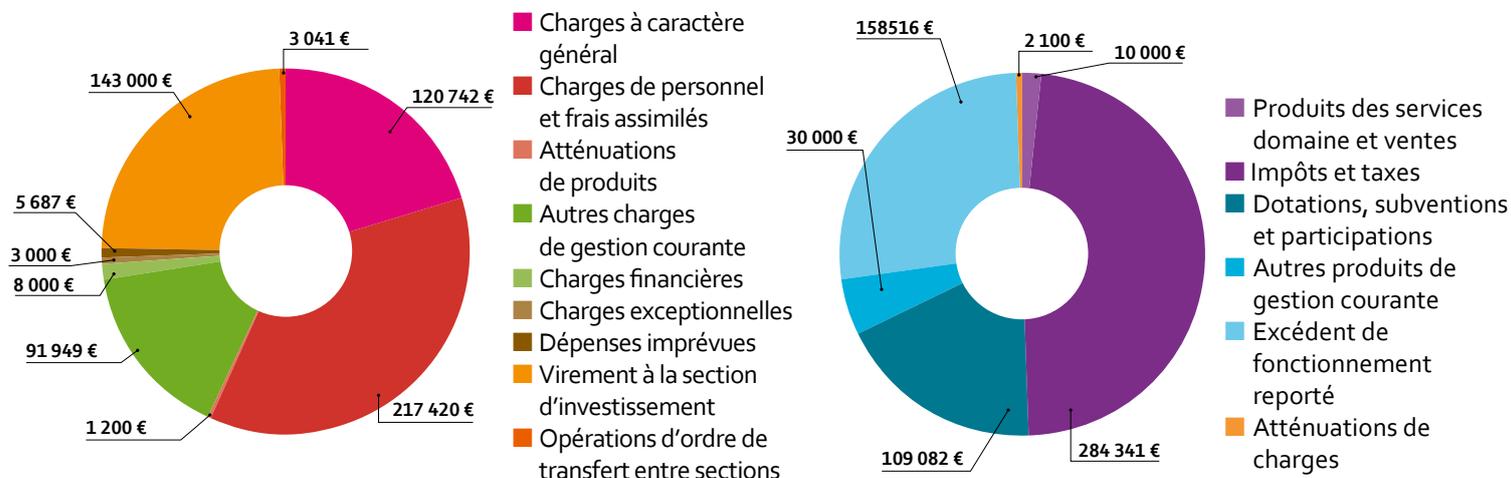
*En mon nom,
et en celui du conseil municipal,
des agents communaux et du CCAS,
je vous souhaite une belle
et heureuse année 2023.*

Frédéric VERDIER

UN POINT SUR LES FINANCES ET LES PROJETS

CÔTÉ FONCTIONNEMENT, la nécessité de maîtriser les charges est d'autant plus importante en cette période de forte inflation et de hausse des coûts de l'énergie.

Budget de fonctionnement : 594 039 € de dépenses et de recettes



LES INVESTISSEMENTS ont été un peu moins conséquents cette année mais quelques travaux ont tout de même été réalisés :

Le logement de la mairie a été remis à neuf par des entreprises locales pour un montant de 26 200 € : réfection des peintures, changement des revêtements de sols des chambres, changement du chauffe-eau, installation d'une cuisine avec électroménager.

Le stade municipal dispose dorénavant d'un robot ce qui permet d'avoir un entretien régulier et de libérer du temps à l'agent communal pour exercer ses autres missions.

Suite à la proposition du SDE03, le renouvellement des foyers d'éclairage public a été validé et réalisé cette année par l'entreprise CEME. De nouveaux poteaux et un nouvel éclairage LED ont été installés rue Saint Martin, Grande Rue, rue de l'Église, rue Saint Blaise, rue de Bel Air, rue de la Montée et route de Ristz. Le coût à la charge de la commune est d'environ 20 000 €, montant qui sera reversé au SDE03 sous la forme d'une cotisation annuelle.



Travaux chemins : le programme de travaux aux chemins a été différé compte tenu de la remise en état par Eiffage des voiries concernées par le passage des véhicules lors des travaux de la nouvelle A79 (Chassignolles, les Gipriers).

À noter que les travaux de remise en état du chemin de Chassignolles (côté méthaniseur) ont été financés avec une participation de Besson Bio Energies correspondant au renforcement de cette voie, la commune effectuant les travaux d'entretien habituels.



RECRUTEMENTS

Michel Tissier, dans le cadre d'un contrat pour besoin saisonnier, a assuré une aide ponctuelle à l'entretien de la commune.

Romane Daniel, diplômée BPJEPS, a été recrutée en septembre pour diverses missions au sein de l'école : aide à la garderie, surveillance pendant la pause méridienne, mise en place d'ateliers sportifs avec les enseignantes de primaire.

CCAS

Les membres du CCAS ont pu cette année recevoir environ 80 personnes pour le repas tant attendu. Les convives se sont retrouvés avec plaisir autour du menu concocté par Yoann Boire, traiteur aux gourmandises du Fragne à Buxières-les Mines, et servi par Eric Tourret et les membres du CCAS. Dominique Popelier a animé l'après-midi avec quelques chansons reprises par les invités.



1^{ER} PRIX DÉPARTEMENTAL VILLAGE FLEURI

Depuis de nombreuses années, notre commune participe au concours départemental des villes et villages fleuris. Les efforts faits dans ce domaine ont permis de recevoir en avril 2022 le 1^{er} prix départemental des communes de 501 à 1 000 habitants pour l'environnement floral et paysager.



JOURNÉE CITOYENNE

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le désherbage du cimetière sans produit chimique représente beaucoup de temps pour un seul agent... et un appel à la population avait été évoqué. C'est donc en juillet, qu'une belle équipe de jeunes Bessonnais et Bessonnaises, s'est mobilisée pour participer au nettoyage du cimetière.

Expérience à renouveler non seulement pour le résultat obtenu en matière de propreté du cimetière mais aussi pour ce moment de partage !



QUELQUES INFORMATIONS : MOULINS COMMUNAUTÉ

RECONQUÊTE DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

La commune a décidé de profiter de l'étude lancée par Moulins Communauté pour la reconquête des centres-villes et centres-bourgs (RCVCB). Cette étude lancée par Moulins Communauté en collaboration avec le Conseil départemental, a été menée à bien par le groupement INTERLAND et a abouti à plusieurs scénarios sur lesquels le conseil municipal doit maintenant se positionner afin de pouvoir réaliser les éventuels projets des années à venir.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : DES NOUVEAUTÉS EN 2023

Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) a pour objet de contrôler les installations d'assainissement non collectif, qu'elles soient neuves (dans le cadre de projets de construction ou de réhabilitation) ou existantes (contrôle de fonctionnement).

Moulins Communauté a décidé de faire évoluer les règles le régissant à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les nouvelles règles concernent surtout les installations existantes. Ainsi, elles seront désormais obligatoirement contrôlées au plus tard tous les dix ans, ou tous les deux ans en cas de non-conformité nécessitant des travaux.

Bonne nouvelle : chaque usager pourra demander de bénéficier du service de vidange au tarif négocié par Moulins Communauté.

Enfin, de manière à lutter contre les éventuelles nuisances causées par les installations non conformes, des pénalités financières vont être instaurées dans le cas où les travaux de mise en conformité définis par le SPANC ne seraient pas réalisés dans les délais impartis.



Pour plus de renseignements, contactez le SPANC communautaire :

- Par téléphone : 04 70 48 51 06
- Par Mail : spanc@agglomoulins.fr



■ BESSON A OUVERT SES PORTES

C'était le samedi 9 avril, par une météo capricieuse ! C'était une première pour notre village, dans l'Allier voire plus ! C'était un programme concocté aux petits oignons par l'équipe municipale en partenariat avec la classe de BTS Développement Animation des Territoires ruraux du Lycée agricole du Bourbonnais de Neuvy dans le cadre d'un module professionnel de leur cursus scolaire.

Les objectifs de cette journée étaient de présenter aux Bessonnais et aux personnes extérieures, l'ensemble des activités associatives, économiques présentes sur notre village, de faire découvrir les réalisations, comme la chaufferie au bois et ouvrir les logements et bâtiments communaux.

Une cinquantaine d'exposants ont investi la place de la Mairie, la cour de l'école et la place de la Liberté, dans le but de promouvoir leurs activités.

Les associations, forces vives incontestables de notre village, se sont faites connaître et ont proposé tout un panel d'activités montrant ainsi leurs richesses. Une visite guidée de l'église a eu lieu avec une exposition photos à la salle polyvalente sur les travaux de restauration. Les magnifiques clichés de Charly Gardien ont complété l'expo. Au stade, des activités pour les plus jeunes ont été proposées, tirs, slalom et petits matchs de foot. La bibliothèque a proposé de nombreux livres. La chasse aux trésors a rencontré un vrai succès, elle a fait le bonheur des enfants tout au long de la journée. Ceux-ci ont aussi pu faire des activités avec la Maison d'assistantes maternelles. Certains ont découvert... d'autres ont ravivé leurs souvenirs avec la confection de fleurs en crépon pour l'habillage d'un char qui a défilé lors de la fête du 15 août. Des balades à motos et une exposition de matériel militaire et notamment un bel avion sont venues animer cette journée. La visite du château de Fourchaud a été aussi de la partie ainsi que des jeux en bois. Toutes les associations ont pu montrer leurs richesses et la diversité de leurs actions et animations.

Les commerçants se sont chargés de la restauration et de la buvette.

Les agriculteurs ont mis en avant leur métier, leur savoir-faire mais aussi leurs particularités. Du matériel et des animaux étaient présents pour le bonheur des enfants, et des nombreux visiteurs.

Les artisans quant à eux occupaient une bonne partie de la place. Ils ont pu proposer leurs services et valoriser leurs compétences. Beaucoup de personnes et surtout des Bessonnais (es) ne savaient pas qu'il y avait autant d'artisans à Besson, dans plusieurs corps de métiers. Cette réaction a été la même pour le



pôle tourisme. En effet, Besson est particulièrement riche de gîtes et de chambres d'hôtes. De nombreuses cartes de visite ont été distribuées. Alors, si votre maison est trop petite quand vous recevez des hôtes, profitez de ces hébergements à côté de chez vous !

Les réalisations de la commune, chaufferie au bois, maison de santé, les projets, centrale photovoltaïque, revitalisation du centre bourg... et l'ouverture des bâtiments communaux, mairie, logement, école, cantine... ont permis aux conseillers d'expliquer leurs rôles, le fonctionnement d'une commune et d'échanger sur l'ensemble des projets en cours ou à venir. Les énergies renouvelables n'ont pas été oubliées car elles sont partie intégrante de notre vision pour notre village.

Pour agrémenter ce beau programme, la municipalité avait prévu un quiz / tombola avec des questions et des réponses à obtenir visuellement sur les stands, en questionnant

les exposants ou encore en participant aux activités. Ce fil rouge a permis aux visiteurs de déambuler un peu partout et surtout de participer à la tombola. 10 personnes ont eu la chance de remporter des bons d'achat à dépenser chez les commerçants ou artisans de Besson.

Pour choyer les visiteurs, le café a été offert toute la journée et un gobelet recyclable à l'effigie de Besson a été remis à chaque personne.

Bien sûr, un pot de clôture également offert a clos cette belle journée !

C'était une belle réussite car environ 500 visiteurs sont venus !

Ce sont surtout des retours très positifs sur notre village, des retombées économiques, du succès lors des manifestations des associations...

L'objectif était de faire connaître Besson et toutes ses forces.

PARI RÉUSSI ! À REFAIRE...

Pour preuve, quelques paroles de nos exposants :

« Journée importante pour moi car j'ai pu me faire connaître et promouvoir mon travail. J'ai aussi découvert les autres entrepreneurs. J'ai uniquement un retour favorable sur cette journée et un impact positif sur mon activité. »

« Excellente journée, j'ai partagé avec les visiteurs mon métier qui est méconnu. »

« Journée très appréciée et des échanges avec pas mal de personnes, des communes voisines qui ne me connaissaient pas. Grâce à cette journée, j'ai réalisé un « bon » chantier à Chemilly. Journée à refaire quand vous souhaitez !



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ... ET DE LA CANTINE



Pique-nique de la cantine scolaire

Marjorie, peux-tu te présenter ?

J'ai 36 ans, j'ai un CAP cuisine et le BAFA et je travaille pour la commune de Besson depuis 2012. Après avoir commencé à la garderie et à la surveillance des enfants et au ménage, cela fait maintenant 4 ans que je cuisine pour la cantine.

Comment organises-tu ta journée ?

J'arrive vers 7 h 30, je commence par la tournée des commerçants : je récupère le pain à l'épicerie et la viande chez le boucher.

Puis, je me lance dans la préparation du repas du jour, avec en priorité la viande (afin de ne pas casser la chaîne du froid). Je prépare environ 80 repas par jour (enfants et adultes). Le repas doit être prêt au plus tard à 10 h 40 car ensuite je procède au nettoyage et à la désinfection des tables pour l'arrivée des élèves.

Le premier service est à 12 h pour les maternelles et 12 h 45 pour les primaires, à ce moment-là je suis aidée de Romane, Fanny et Maryse pour le service.

Vers 13 h 45, tous les élèves ont quitté la cantine, je commence ainsi la vaisselle, le nettoyage de la cuisine, et avec l'aide de Fanny le nettoyage du réfectoire.

Ma journée se termine vers 16 h 30.

Comment est organisée la préparation des menus, des repas ?

Les menus sont établis à l'avance pour chaque période scolaire.

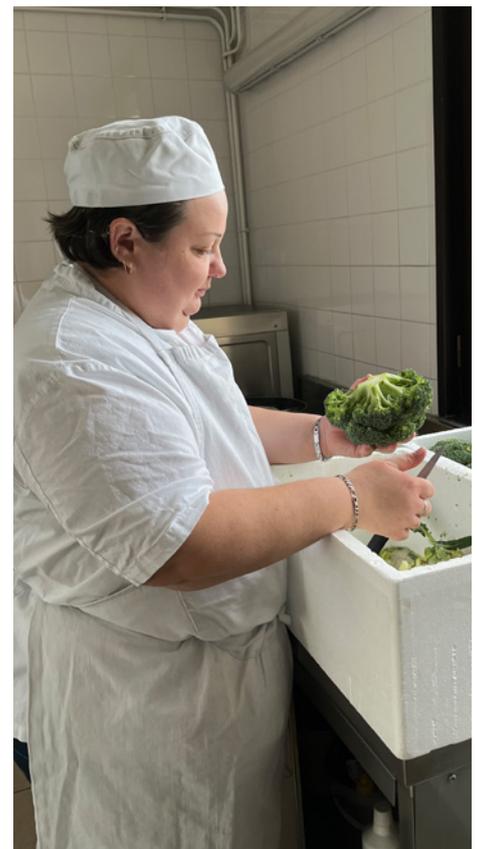
Tous les jours, au moins un plat dans le menu est fait maison (coupe, épluchage, cuisson).

À noter que chaque jour, un échantillon du repas est conservé dans une boîte témoin sur laquelle sont notées les informations nécessaires au suivi en cas de problème (nom du repas, lieu de préparation, date du jour, température du frigo pour le stockage...). Ces boîtes sont conservées une semaine au réfrigérateur puis jetées. La traçabilité du menu du jour est aussi notée dans un cahier afin d'assurer un bon suivi.

Qui sont tes fournisseurs ?

Notre cantine scolaire est tournée vers les produits locaux, toutes les fournitures sont achetées dans nos commerces de proximité :

- Les fruits et légumes sont fournis par Mr Poumarat à Bresnay,
- le frais, produits laitiers, condiments, conserves, ... à l'épicerie Vival à Besson
- la viande provient de la boucherie-charcuterie Dominique à Besson



Un petit plus : toutes les épluchures de légumes sont mises au compost situé derrière la cantine, compost réutilisé par les élèves pour leur potager !

CHRISTINE JARDILLIER A 25 ANS

SECRÉTAIRE DE MAIRIE À BESSON DEPUIS 25 ANS

Peux-tu nous raconter ton parcours avant d'arriver à Besson ?

Après des études en administration et gestion des collectivités territoriales à Orléans, j'ai décidé de passer les concours d'accès à la fonction publique. En parallèle, j'effectuais des remplacements à la Poste (guichet, distribution...) et j'étais inscrite sur la liste des agents de remplacement auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale à Yzeure. C'est d'ailleurs ce dernier qui m'a proposé un remplacement au Conseil Général de l'Allier en janvier 1997, poste duquel j'ai démissionné pour venir rejoindre Besson.

Pourquoi Besson ?

Jean Pagnon, maire à ce moment-là, m'avait contactée car je figurais sur la liste d'aptitude du concours d'adjoint administratif. J'ai découvert Besson le jour de mon premier entretien. L'une des questions des élus était de savoir si je comptais venir habiter sur la commune... j'ai donc demandé s'il y avait une location sur place et tout s'est enchaîné... Pur hasard, il s'est avéré que le grand-père de mon mari était né à Besson et que son arrière-grand-mère était inhumée ici...

Te souviens-tu de ton premier jour ?

Je devais prendre mes fonctions le 1er avril 1997 et ce n'était pas un poisson! Mais avant cela, j'ai été conviée à la réunion de conseil au cours de laquelle se votait le budget ainsi qu'au repas qui a suivi à l'Hôtel du Plan avec l'ensemble du conseil et du personnel municipal. J'ai bénéficié d'une période en binôme avec Mme Beaufils qui était secrétaire à Marigny et qui m'a beaucoup appris.

Peux-tu nous expliquer le quotidien d'une secrétaire de Mairie, ses missions, ses responsabilités ?

Difficile de décrire une journée type car les missions sont tellement variées : accueil du public, traitement des courriers et nombreux mails, compte rendu des réunions et préparation des délibérations, gestion des listes électorales, préparation et suivi du budget, traitement des factures, réception et transmission des dossiers d'urbanisme, gestion du personnel, gestion de l'état civil, échanges avec les élus, les écoles et j'en oublie sûrement...



La (ou le) secrétaire de mairie est le lien entre les élus et les administrés, elle (ou il) se doit d'assurer la bonne image de la commune et pour cela, il faut savoir écouter, dialoguer, s'adapter et faire en sorte que chacun puisse trouver une solution à son problème tout en respectant les règlements.

Peux-tu nous citer quelques évènements marquants dans ta carrière ?

- Les élections municipales qui sont toujours source de stress mais j'ai jusque-là eu la chance de travailler avec de bonnes équipes avec deux maires très attachés à leur commune.
- L'organisation d'évènements importants sur la commune : inauguration cantine et mairie en 2008, inauguration des aménagements et de la salle en 2018 et la journée portes ouvertes de cette année.
- Des décès qui sont toujours éprouvants : le premier en particulier à mes débuts en mai 1997 et plus récemment celui d'Alain en 2019.

Une ou deux anecdotes qui te sont arrivées ?

Le ramassage, un samedi matin, d'un petit chevreau mort dans le cimetière... Difficile de respirer tellement l'odeur était puissante!

Un petit mot de conclusion ?

Toujours beaucoup de plaisir à exercer ce métier même si parfois la complexité des dossiers et les échanges avec d'autres administrations ne facilitent pas toujours la tâche... Je savais qu'une mère était importante mais j'ai appris qu'un maire l'est tout autant! Je les remercie tous les deux de leur confiance. Tout comme eux, j'aime mon village et même s'il m'arrive parfois de penser à faire autre chose, je ne suis pas sûre de trouver un poste qui soit aussi passionnant!



Christine, vue par ses 2 maires

JEAN c'est toi qui as embauché Christine, peux-tu nous parler de ses débuts ?

Madame POYET, secrétaire lors de mon premier mandat de maire ayant été mutée, il nous a fallu la remplacer.

Conseillé par Mme Auger, directrice du centre de gestion, elle m'a fortement recommandé Christine. Après un entretien très ouvert, j'ai décidé de l'embaucher. Son profil et ses compétences correspondaient parfaitement aux projets ambitieux du conseil municipal du moment. Sa prise de fonction a eu lieu le premier avril 1997. J'ai donc travaillé avec elle jusqu'en 2014. Très tôt son intégrité, son honnêteté et son engagement se sont fait jour.

Très souvent, dans mes discours, j'ai pu évoquer le fait que maire et secrétaire de mairie faisaient dans une commune, un couple très particulier. Au point qu'un célèbre poète bessonnais, a laissé supposer, avec un humour qui lui était propre, qu'à la naissance de son premier enfant... je vous laisse deviner la suite.

Travailler avec Christine a été un plaisir et une motivation. Son soutien indéfectible, son empathie m'ont été d'un grand réconfort dans les moments de lassitude, de solitude, d'affliction, en un mot de ces états d'âme que tout maire vit un jour ou l'autre au cours de son mandat. Merci Christine pour ces 17 ans qui nous ont fait grandir, je crois, tous les deux.

FRÉDÉRIC, en quoi le rôle de secrétaire est-il si important pour une commune ?

La secrétaire de mairie, est vraiment la pierre angulaire de l'administration municipale, et le point d'entrée de toutes les demandes ou démarches. Elle est le lien indispensable entre les citoyens et les élus. Elle doit, et ce n'est pas toujours facile, traduire en langage administratif et budgétaire les décisions que nous souhaitons prendre. C'est un véritable bras droit sans lequel nous ne pourrions pas fonctionner de la même manière. C'est, si je peux me permettre un véritable couteau suisse.

Quel regard portes-tu sur le binôme que tu fais avec Christine ?

Un regard très respectueux, elle a une capacité de travail et d'adaptation incroyable, et surtout, elle est toujours d'humeur égale, quelle que soit la situation, elle reste calme. Quelle que soit la problématique, il y a une solution à proposer, à inventer et à mettre en œuvre. Elle contribue grandement à l'excellente ambiance qui règne dans notre collectivité. Je sais pouvoir compter sur elle. Un vrai bonheur de travailler avec Christine au quotidien.

En mon nom et bien sûr au nom de tous « Merci » pour tout!!!

LE COMITÉ DES FÊTES FÊTE SES 60 ANS



C'est un grand plaisir d'avoir célébré cette année le soixantième anniversaire du comité des fêtes et apprécié au travers de notre célèbre fête du 15 août, entre autres, l'investissement et la participation de toutes ces personnes.

Il faut avant tout remercier ces pionniers qui ont créé le 26 août 1962 cette association, à l'initiative du 1^{er} adjoint de l'époque, Victor Masseret, qui a embarqué avec lui, que des hommes! Pour que le comité prenne le relais de la commune, ancienne organisatrice des fêtes patronales.

Impossible de citer toutes les personnes qui se sont investies dans le comité des fêtes de près ou de loin, brièvement ou longtemps, officieusement ou officiellement... mais chacun a contribué à ce qu'est le comité aujourd'hui. Avec une pensée émue aux personnes qui nous ont quittés...

Durant ces 60 ans, l'association n'a eu de cesse de créer, se développer, se renouveler, s'adapter, d'évoluer, d'investir... avec parfois une vision avant-gardiste lui donnant ainsi des bases très solides tant matérielles que financières et une réputation incroyable, dépassant largement les frontières bessonaises, pour certaines manifestations. Ces bases aussi importantes aujourd'hui, et les valeurs d'antan, chères à l'équipe actuelle, sont toujours le fil conducteur dans le fonctionnement. C'est une fierté de continuer à perpétuer les traditions, d'avoir fêté les 40 ans de la marche, de continuer notre fameux 15 août et de toujours utiliser les tables et bancs datant des années 60 ainsi que la machine et

la méthode pour fabriquer les fleurs en crépon, invention de nos prédécesseurs!

Aujourd'hui le bureau est 100 % féminin, clin d'œil ou pied de nez aux pionniers!? Comme vous voulez... Par contre, parité parfaite, 22 membres, 11 femmes et 11 hommes, les temps ont bien changé ou hasard!? Choisissez...

Impensable de terminer sans avoir une attention particulière pour votre présence à nos manifestations. Cela témoigne de l'intérêt que vous portez à nos

animations, au travail mené par le comité et à ses personnes membres, bénévoles, qui donnent de leur temps pour que cette association fonctionne... sans ces ingrédients, il n'y aurait pas de bougies à souffler!

Souhaitons que le Comité continue d'évoluer, qu'il reste dynamique, qu'il garde sa bonne humeur et son esprit de convivialité... pour fêter bien d'autres anniversaires!



■ LA BIBLIOTHÈQUE DE BESSON, À DÉCOUVRIR OU RE-DÉCOUVRIR !



La bibliothèque municipale de Besson est ouverte tous les mardis de 16 h 30 à 18 h (en période scolaire), et tous les samedis de 10 h à 11 h 30, grâce à une petite équipe de cinq bénévoles. Enfants et adultes sont les bienvenus et peuvent emprunter tous les livres qu'ils souhaitent — certains partent avec des piles impressionnantes ! Grâce à la médiathèque départementale, nous renouvelons très régulièrement le stock de livres et nous restons à la disposition des lecteurs et lectrices qui désirent avoir un titre de livre particulier.

Autre chose à savoir : nous mettons à disposition un ensemble de jeux de

société très variés et au goût du jour, pour les 2 à 100 ans...

Cet été, pour notre plus grand plaisir, nous avons invité les Bessonnais et Bessonnaises à un moment de lecture au verger, qui a eu un franc succès : une séance en juillet et deux séances en août. On organisera à nouveau en 2023 ces moments de partage de la joie de lire ou d'écouter une histoire.

La bibliothèque collabore avec les enseignantes des écoles maternelle et primaire du village. Des lectures en classe, ou dans l'enceinte de la bibliothèque, sont proposées aux enfants. Les thèmes de

lecture sont choisis par les enseignantes, et les « bibliothécaires » sont très heureuses de rencontrer les enfants et de leur faire la lecture. C'est ainsi que, par exemple, tous les jeudis matin, les élèves de CM1/CM2 de la classe de Mme DRUT, viennent à la bibliothèque écouter un passage du livre qu'ils sont en train d'étudier en classe. Les élèves de CE1/CE2, classe de Mme LEVIF, viennent le lundi en début d'après-midi. Et une fois par mois, nous accueillons les enfants de maternelle pour un temps de découverte, d'écoute et de partage autour d'albums.

Ce projet élaboré par l'enseignante et les bénévoles de la bibliothèque a pour but d'inciter les enfants à lire en dehors de l'école, et souhaite être une activité qui stimule... Que les enfants découvrent une lecture plaisir. C'est aussi familiariser les élèves avec les lieux du livre, soutenir leur fréquentation et encourager la pratique de la lecture personnelle.

Une exposition sur les livres de Noël et un petit moment de « contes au pied du sapin » ont été proposés le mardi 20 décembre. Le but est de promouvoir les « beaux » livres de Noël et donner ainsi l'idée d'offrir des livres comme cadeaux de Noël.

Nous proposons également, une fois par mois, aux enfants qui fréquentent la garderie un éventail de livres afin que les élèves puissent pratiquer une lecture personnelle d'ouvrages librement choisis par eux-mêmes.

Et nous avons un panier plein d'autres idées... Alors rendez-vous à la bibliothèque de Besson, située au-dessous du centre socioculturel, où une équipe motivée et dynamique vous accueillera avec joie !

*" Un livre peut changer une vie.
Un livre peut être un ami. "*



L'ACVE



Cette année, le redémarrage comme pour beaucoup n'est pas évident.

Les 16 et 17 juillet une exposition au stade a été visitée par environ 300 personnes.

C'était l'occasion de faire connaître aussi l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants), qui, par ce biais, a pu obtenir deux nouvelles recrues potentielles.

Ont été exposés en plus d'un synoptique sur l'U.N.C., des moyens de communication des armées et résistance, des planches de bord d'avions, un ensemble de mannequins en uniformes allant de la 2^e guerre mondiale aux années 2000, des véhicules, un stand avec un poste de secours, un drone de reconnaissance.



L'AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES DE BESSON BRESNAY



Les années se suivent et ne se ressemblent pas à L'amicale laïque des écoles de Besson et de Bresnay : Une nouvelle année, un nouveau bureau et de nouveaux défis ! Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 30 septembre 2022, un nouveau bureau a vu le jour : Mme Sylvie ROY a quitté son poste de présidente mais reste membre actif. C'est Mme Marie-Caroline GODRON qui lui succède désormais. Mme Cécile RODRIGUES a quitté son poste de secrétaire adjointe, et c'est Mme Annabelle TIETAVANI qui prend la relève en tant que secrétaire, Mme Marion LEROUX passant au poste de secrétaire adjointe. Cette nouvelle équipe se met en place afin de relever de nouveaux défis ! Et si les manifestations 2022 ont dû être allégées pour lui permettre de prendre ses marques, il est certain qu'elle se tient prête à se lancer dans l'aventure pour vous proposer de biens beaux moments ! Une fois n'est pas coutume, l'amicale offrira cette année encore le spectacle de Noël aux enfants scolarisés à Besson et Bresnay le 16 décembre 2022 ! Mais ce n'est pas tout : cette année, ce

ne sont pas moins de 4 700 € qui ont pu être remis aux écoles de Besson et de Bresnay ! Ce montant récolté grâce aux bénévoles réalisés sur les manifestations 2021-2022, englobe une subvention de 2 500 € à destination de l'école de Besson et de Bresnay, ainsi qu'une participation à la classe verte pour un montant de 2 200 €. Au calendrier 2023, vous retrouverez bien sûr la Kermesse des écoles, le vendredi 30 juin à Bresnay, mais aussi une soirée ciné/crêpes (février 2023), une chasse au trésor à Bresnay (avril 2023), la bourse aux vêtements (octobre 2023), un marché de Noël en décembre ! De quoi ravir petits et grands ! Pour le mot de la fin, il est important de rappeler que si l'amicale peut œuvrer aujourd'hui, c'est toujours et avant tout grâce à nos bénévoles qui n'hésitent pas à « mouiller la chemise » pour faire de nos manifestations une réussite ! Alors si vous aussi vous voulez nous rejoindre, de manière ponctuelle ou régulière, nous vous attendons !

Contact : bessonbresnay@gmail.com

Belle année à venir à chacun d'entre vous !



Besson

L'AMICALE DES MOTARDS DE BESSON (AMB)



En 2022, contrairement aux deux années précédentes et aux difficultés liées au contexte sanitaire, le programme de l'Amicale des Motards de Besson (AMB) a presque été respecté à la lettre. Seule la balade du mois d'août a dû être annulée pour des raisons autres que sanitaires. En nouveautés 2022, quelques adhérents se sont regroupés pour une visite du salon de la moto en mars, mais aussi et surtout, l'AMB a organisé une première brocante/vidé grenier. Pour une première, le club espérait voir un peu plus d'exposants et de visiteurs sur la place de Besson. Cette manifestation sera reconduite, mais certainement avec quelques ajustements et modifications. Les soirées de mars et d'octobre à la salle des fêtes ont de nouveau été l'occasion de se retrouver pour de bons moments de convivialité. Le club était présent lors de la journée portes ouvertes de la commune au mois d'avril. En complément des habituelles sorties sur la journée, 20 adhérents ont découvert l'Alsace, ses beaux villages et ses belles routes lors du week-end de l'Ascension. Après un petit tour dans le Cantal, pour le week-end au camping, les tentes ont été installées du côté de la Bourboule. Fin juin, avec les conditions météo défavorables, la soirée paella prévue au stade s'est finalement déroulée à la salle des fêtes. Avec environ 80 participants, la 9^e balade caritative du 24 septembre au profit de l'IME la Clarté a de nouveau été une belle réussite. Après une balade en direction des gorges de la Sioule, c'est en présence de M. le Maire de Besson que l'AMB a remis un chèque de 500 € aux représentants de cet IME. Décembre permettra de conclure cette onzième année d'existence du moto club par le traditionnel repas de fin d'année.

PG CATM

Les anciens combattants sont toujours présents aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre.



L'AS NORD VIGNOBLE



Après 2 années très particulières, la saison 2021-2022 a pu enfin se jouer normalement ou presque puisqu'il y avait encore quelques contraintes d'organisation pendant toute la 1^{re} partie et peu de manifestations extra-sportives, Cette saison laisse un petit goût d'inachevé et nous avons cru jusqu'au bout que nos objectifs allaient être atteints.

Une saison mitigée pour l'équipe A avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur et des compositions d'équipe souvent modifiées. Nous avons gagné notre maintien sur le terrain mais la refonte du championnat, conséquence du COVID, nous contraint à redescendre en district après 6 années de régional. Le maintien ne tenait qu'à un seul point, voire un seul but. Une victoire lors du dernier match nous propulsait à la 6^e place.

L'équipe B a terminé 2^e, loupant la montée de très peu après avoir fait toute la saison en tête, nous avons faibli sur les derniers matchs.

Quant à l'équipe C, dont l'objectif était d'exister pour que tous les licenciés puissent jouer, non seulement elle a existé, merci aux anciens d'avoir joué le jeu, mais elle a fait la course en tête et elle aurait pu également terminer 1^{re} sans le forfait

du dernier match.

Les 3 équipes sont reconduites pour cette nouvelle saison 2022-2023 en D1 (départemental 1), D3 et D5.

Cette rétrogradation a entraîné différents mouvements et les arrêts de quelques joueurs, mais aussi l'arrivée de plusieurs jeunes et d'un nouvel encadrement, Jonathan LABONNE remplaçant Eric SIKORSKI.

Chez les jeunes, on peut se féliciter du bon fonctionnement de notre entente avec Neuvy, St Menoux et Souvigny.

Avec des maintiens en 1^{re} division pour les U18 et U15, de bons résultats pour les U13 et une bonne progression pour nos U11.

Quant à notre école de foot, c'est une belle satisfaction de voir évoluer une vingtaine de jeunes de 5 à 9 ans tous les mercredis après-midi et samedis matin.

Du changement également au sein du bureau de l'AS Nord Vignoble, avec l'arrivée de plusieurs jeunes dirigeants ou dirigeantes pour suppléer les plus anciens qui souhaitaient « lever le pied ».

Une réorganisation du bureau a été effectuée

afin de mieux répartir les tâches et de rendre les fonctions moins lourdes.

La présidence sera assurée par 3 co-présidents assistés chacun d'1 vice-président et de commissions spécialisées :

- la partie sportive aura pour responsable Jérémy BONIN,

- la partie manifestations extra-sportives : Michel BONIN,

- la partie administrative et relationnelle : Richard MALLET.

On peut se féliciter d'accueillir 2 jeunes qui se forment à l'arbitrage et qui viendront accompagner Patrick D'OLIVEIRA, fidèle à l'AS Nord Vignoble.

Nous tenons particulièrement à remercier les municipalités de BESSON et de CHEMILLY pour l'aide matérielle et financière qu'elles nous apportent.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de notre passage pour la distribution du calendrier.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023, qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite.

La composition du nouveau bureau :

Coprésidents : Jérémy BONIN, Michel BONIN, Richard MALLET

Vice-présidents : Bertrand BOUCHET, Virginie BAILLON, Sébastien MALLET

Secrétaire : Émilie BAYON assistée de Yann LABONNE,

Secrétaire Adjoint : Yannick MARCHAND,

Trésorière : Marine BONIN,

Trésorier adjoint : Charly DEGUELLE

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Après une période si compliquée, (à oublier bien sûr!), votre club se porte bien malgré un recrutement assez lent. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Le rôle de notre club est d'offrir à notre commune animations, divertissements et de rassembler et évoluer dans la convivialité afin d'éviter l'isolement.

Cette année nous avons eu le plaisir de nous retrouver lors de nos réunions mensuelles le 1^{er} jeudi de chaque mois et depuis octobre tous les 15 jours.

Nous avons fait deux rencontres avec nos voisins de Bresnay, sans oublier notre gym douce tous les jeudis matin, la marche du mardi matin qui est toujours maintenue malgré un effectif réduit.

Toutes nos manifestations n'ont pas pu avoir lieu mais nous espérons faire mieux l'année prochaine !

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La présidente,
Jocelyne Van
Hasselaar



LA TRASSE BOURBONNAISE

Randonnées

Après 2 années de disette « covidale » la trasse a repris ses activités. Les marcheurs, vététistes, cavaliers et attelages ont de nouveau parcouru les chemins autour de nos deux villages voisins lors des randos de printemps et d'automne, le barbecue au château de Fourchaud venant en point d'orgue de cette saison.

Avec 395 participants ravis à Bresnay et 631 enchantés à Besson, la trasse continue d'entretenir sa réputation. L'association propose cette saison une nouveauté : des mini-randos (10 – 12 km) les 2^e et 4^e jeudis du mois au départ de la place de Besson à 14 heures. Gratuit. Inscription sur place.

Rendez-vous le dimanche 16 avril 2023 à Bresnay et le dimanche 15 octobre 2023 à Besson

Retrouvez-nous bientôt sur Facebook : « la trasse bouronnaise ».

Présidente : Mireille Duranton 06 75 46 50 21

Secrétaire : Jean-Luc Thieffin 06 33 42 71 69.



L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE BESSON

Encore une année riche en événements, en commençant par notre participation au premier salon des patrimoines bourbonnais les 5 & 6 mars à l'espace Villars à Moulins et à la journée « portes ouvertes » de la commune le 9 avril.

Dimanche 22 mai « les chants d'Issards » ont fait vibrer les voûtes de notre église en offrant un magnifique concert. Concert très apprécié par le public et par les membres de cette chorale qui étaient enchantés de se produire en notre église et qui ont d'autres répertoires à nous proposer.

Les journées du patrimoine n'ont pas apporté les visiteurs que nous espérions, donc en 2023 elles seront remplacées par une autre manifestation.

Après 8 mois passés dans l'atelier de Mme Élodie BEAUBIER, nos trois statues ont retrouvé leur piédestal le 4 novembre. Une messe pour fêter leur retour a été célébrée par le Père MARMINAT le 12 novembre à laquelle de nombreuses personnalités se sont retrouvées autour de Saint-Martin. Le verre de l'amitié servi sur la place de l'église a clôturé cette cérémonie.

2023 sera plus étoffée en concerts puisque 3 sont programmés (nous vous attendons nombreux) :

- 23 janvier 2023 après-midi

Horizon musical, orchestre philharmonique d'Yzeure au centre socioculturel de Besson

- En octobre 2023 un dimanche après-midi

Les Vieilles Casquettes au centre socioculturel de Besson

- **Dimanche 10 décembre 2023**

La Chavanée pour un concert de Noël en l'église de Besson

Et 2023 verra naître une **marche « Richesse architecture et nature »** le 11 juin.

Nous remercions tous les généreux donateurs, la Fondation du Patrimoine, son club des mécènes, Moulins Communauté, la Mairie, les Artistes (qui se produisent sans cachet), nous ayant permis cette restauration et les autres à venir. N'oublions pas nos 26 membres à ce jour (nombre qui est sans limite, vous pouvez nous rejoindre) qui soutiennent les 8 membres du conseil d'administration. Merci aussi aux membres qui se dévouent pour les visites commentées de notre église.



*Protéger, rénover,
valoriser notre église, c'est
contribuer au rayonnement
de notre commune*

DU CÔTÉ DE LA PAROISSE

Le catéchisme est proposé à tous les enfants de 8 à 12 ans, baptisés ou non.

À Besson, c'est une vingtaine d'enfants, répartis en 4 groupes, qui fréquentent le catéchisme. Ils sont accompagnés de trois catéchistes, sous la responsabilité du père Marminat :

- Brigitte Bally en 1^{re} et 2^e années

- Caroline Carrelet en 3^e année

- Véronique Goineau 4^e année

Les rencontres ont lieu les mardis, mercredis et samedis, dans une salle communale mise à leur disposition, chez une catéchiste et à l'église.

Les enfants découvrent aussi, par petits groupes, des lieux particuliers tel que le Carmel de Moulins, l'abbaye de Chantelle...

Mais cette année une grande sortie est décidée pour une journée à Nevers. Afin de financer une partie de ce voyage, enfants et parents se sont mis aux activités manuelles et organisent un petit marché de Noël.

Messe à Besson le 1^{er} samedi de chaque mois à 18h (horaire d'hiver), 18h30 (horaire d'été).



2022 ET LES POMPIERS DE BESSON

L'année 2022 a été particulièrement riche en événements climatiques, ce qui a entraîné une forte sollicitation des sapeurs-pompiers.

Dans un premier temps sur notre territoire communal au passage d'une violente tornade la nuit du 3 au 4 juin, il a fallu parer au plus pressé pour rouvrir les axes de circulation et procéder au bâchage d'habitations sur la partie nord-ouest de Besson.

La réactivité de l'équipe municipale associée aux pompiers d'astreintes a permis de venir en aide aux sinistrés.

Et dès le lundi de Pentecôte, nous avons dû aller renforcer nos collègues du sud du département, victimes de deux violents orages de grêle. Gannat, puis Vichy sont alors devenues des destinations régulières pour nos pompiers.

Et comme si cela ne suffisait pas, la fête de la musique allait subitement « tomber à l'eau » sur le secteur est du département, Jaligny devenant le nouveau point d'appui de nombreux véhicules d'intervention. Là aussi un déferlement de grêle



a provoqué des dégâts considérables, mobilisant des sapeurs-pompiers de tout le département, épaulés par les départements voisins.

Ce n'est que tout début juillet que nous avons pu souffler un peu, revenant à une activité opérationnelle beaucoup plus normale.

Et pendant tout ce temps de sollicitation exceptionnelle, les pompiers de Besson ont assuré les secours au quotidien, faisant preuve de solidarité et de disponibilité.

À ce titre je tiens à féliciter l'ensemble de l'équipe bessonnaise pour son engagement quotidien, parfois au détriment de la famille ou du travail.

Je sais pouvoir compter sur chacun pour assurer la sécurité de nos habitants.

Enfin, notre équipe continue d'accueillir de nouvelles recrues : nous sommes cette année rejoints par Dorian Toureau en mars, puis Manon Bonneau, issue de l'école de Jeunes Sapeurs-Pompiers, en fin d'année.

Vous avez peut-être déjà eu l'occasion de les croiser aux côtés des plus anciens, notamment lors de la présentation du calendrier 2023.

Au nom des Sapeurs-Pompiers de Besson, je vous souhaite une très belle année 2023.

*Adjudant-chef
Christophe GARDIEN*

QUELQUES BRÈVES



Marianne du civisme pour le meilleur taux de participation pour les communes de 501 à 1000 hab



Les gobelets à travers le monde



Élection de la Reine Carla et Maud sa dauphine



Visite du Secrétaire général de la Préfecture



Fête des voisins aux Faiteaux



24 inscrites à la gymnastique du mercredi



Intronisation de deux Marquillois à la confrérie des Fins Palais



Accueil des carnavaliers de Marquillies



Remise des prix des maisons fleuries

ARTISANS

Travaux chauffage, plomberie, sanitaire, climatisation

AVENIR ENERGY SERVICES

7, rue du Couvent • Tél. 04 70 49 37 44
Courriel : aes03@orange.fr

BEAUDRON Espaces Verts

Tél. 06 43 46 23 67
Courriel : beaudronquentin51@gmail.com

Terrassement, démolition, assainissement, élagage haies - BESSON TP

BEN HASSEN Thierry

Les Fiats • Tél. 06 10 14 44 86
Courriel : bessontp@orange.fr

Entretien et dépannage chaudière

BOURDET MAINTENANCE

BOURDET Christophe

Tél. 06 58 01 86 89
4 Les Matelots - bourdetmaintenance@gmail.com

Carrelage Faïence - CHANDELIER Lionel

Les Cordats • Tél. 04 70 42 89 91
Courriel : lionel.chandelier@wanadoo.fr

Plâtrier peintre - CHANET Olivier

8 rue Saint Blaise
Tél. 04 70 42 80 82 / 06 72 70 28 84
Fax 04 70 42 81 75

Tonte, taille de haie, débroussaillage

DUCLOUX Yann

Tél. 06 56 80 90 42

Abattage forestier, élagage, démontage d'arbres, abattage délicat, taille de haies, entretien et tonte de parcs

Franck HOUSSINE

Les Coquelins • Tél. 06 68 44 90 70
Courriel : franck.houssine@gmail.com

Menuiserie - Charpente - LEVIF Pascal

Fabrication sur mesure fenêtres et portes d'entrée

6 Les Chaillons • Tél. 04 70 42 86 80 • Fax 04 70 42 88 34
Courriel : levif.pascal@wanadoo.fr

Microentreprise plaquiste plâtrerie-peinture

LOMBARDI Tonino

6 route du Vieux Bostz • Tél. 06 21 00 47 39
Courriel : lombardi.travaux@gmail.com

Destruction de nids de guêpes, frelons

MIGNY Sébastien

9 rue St Blaise - Tél. 06 63 98 52 56

Menuiserie MORAND Olivier

2 Les Chéreux • tél. 06 59 52 33 75

Taxi de Besson

1 route du Vieux Bostz • tél. 04 70 42 83 52

Destruction de nids de guêpes, frelons

VAN MAANEN Jean-Jacques

4 rue St Blaise • tél. 06 42 79 01 77

COMMERÇANTS

Boucherie-Charcuterie-Volailles

DOMINIQUE Sébastien

11-15 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 09
Ouverture : mardi, jeudi, vendredi, samedi
8h - 12h30 / 15h30 - 19h
dimanche 8h30 - 12h

Salon de coiffure et coiffure à domicile

Styl'Coiff

3 place de la Mairie • Tél. 04 70 42 87 57
Ouverture : Jeudi- vendredi 9h -12h / 14h - 18h
samedi 9h - 15h30
En dehors de ces horaires sur rendez-vous ou à domicile.

L'Aubergiste Gourmand

Label Toque verte " Tables et Auberges de France "
Restaurant-Bar-Tabac • Tél. 04 70 42 82 04
1 avenue des Acacias
www.aubergiste-gourmand.fr
Ouverture tous les jours de 8h à 14h sauf mercredi

BOUTTIER Marie-Janique

Ferme pédagogique et de découverte
Tél. 04 70 42 83 15 / 06 64 32 36 33
Fromages et volailles
9 Les Grangers • Réseau Bienvenue à la ferme
www.bienvenue-a-la-ferme.com/jallier

Domaine GARDIEN

Chassignolles • Tél. 04 70 42 80 11 / Fax 04 70 42 80 99
Courriel : c.gardien@03.sideral.fr
Site internet : www.domainegardien.com
Ouverture : lundi 9h - 12h / 14h - 19h
du mardi au samedi 8h - 12h / 14h - 19h

Les Pizzas de Papa

Tél. 06 19 39 50 57 • Les vendredis soirs

HÉBERGEMENTS

Chambres d'hôtes :

Marie-Françoise BEAUFILS-MAYMAT

Givreuil • Tél. 04 70 42 87 16 ou 06 30 42 48 45
Courriel : marie-francoise.maymat@wanadoo.fr
www.demeuredegivreuil.fr

Patricia et Jacky BOUTTIER

Les Coquelins, tél. 06 62 03 85 94 ou 06 41 67 49 34
Courriel : patriciabouttier1@gmail.com

Domaine Pastel - Andrée GABOREAU

Le Moulin du Pont 04 63 83 05 37 ou 06 26 03 24 96
Courriel : domaine pastel@gmail.com
www.domainepastel.com

Gîtes :

Jean Dominique CARRELET

La Courronnière, tél. 04 70 42 93 41 ou 06 60 72 73 48
Courriel : jeandocarrelet@orange.fr

Laurence et Thierry ROLLET

15 Les Gibons
Tél. 06 33 23 17 13 ou 06 33 16 53 83
Courriel : thierry.laurence03@orange.fr

Gîte Eugénie

Jocelyne BARRAL - Impasse du Midi
Réservation Gîtes de France ou tél. 06 35 92 41 44

Gîte La maison d'Ernestine

Les Rouyaux - Michel VOLAT
tél. 06 07 13 20 22 ou 06 75 46 64 25
Courriel : volatmichel@free.fr

Gîte L'annexe du Prieuré

4 Grande rue - Véronique MASSERET
tél. 06 11 10 70 26

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie

23 Place de la Mairie • Tél. 04 70 42 81 74
Courriel : besson.mairie@orange.fr
Site internet : www.besson.fr
Ouverture : lundi - mercredi 9h - 12h30,
mardi-vendredi 14h - 18h, samedi 8h30 - 12h

Agence Postale (en Mairie)

Ouverture : lundi-mercredi 9h - 12h,
mardi-vendredi 14h - 17h30, samedi 9h - 11h30

SANTÉ

Ostéopathe Anne-Laure GUILLAUMIN

Tél. 06 85 87 55 37

Cabinet Médical Dr Laurine MARTIN

Tél. 04 70 42 83 96

Pharmacie Coralynne NIEDZUVIECKA

Tél. 04 70 42 84 10
Ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30 et 14h30-19h
samedi 9h-12h30

Infirmière Audrey TOUPET

Tél. 06 61 48 68 23

Ambulances/VSL SARL BESSON AMBULANCE

Tél. 04 70 42 83 52



LES CRÊPES DE JOCELYNE façon « Mamie Nova »

INGRÉDIENTS

- 1 litre de lait
- 350 g de farine
- 5 œufs entiers
- 3 cuillères à soupe d'huile
- 1 pincée de sel
- 2 sachets de sucre vanillé
- Un peu de rhum

1 - Dans un récipient, mettre tous les ingrédients et avec le plongeur (ou mixeur), mélanger le tout, si c'est trop épais, ajouter un peu de lait.

2 - Prendre une poêle, passer un peu d'huile avec un essuie-tout et dès qu'elle est bien chaude mettre de la pâte et cuire les 2 faces.

3 - Déguster avec un peu de sucre, de la confiture ou encore du nutella!



Calendrier des Manifestations bessonnaises

2023

Le calendrier sera bien évidemment adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

JANVIER

- 7 **Vœux de la Municipalité**
- 20 **Assemblée Générale** - AMB
- 28 **AG** - Comité des Fêtes
- 29 **Concert Horizon musical**
Association restauration
de l'Eglise

FÉVRIER

- 3 **AG**
Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 4 **Soirée dansante à Bressolles**
AS Nord Vignoble
- 16 **AG** - Club de l'Amitié
- 17 **AG** - La Trasse Bourbonnaise
- 24 **Ciné-crêpes**
Amicale Laïque écoles
Besson Bresnay (ALBB)

MARS

- AG** - A.C.P.G./C.A.T.M.
- 18 **Soirée Dansante** - AMB
- 25 **Repas interassociations
et Election de la Reine**

AVRIL

- 1 **Chasse au trésor** (à Bresnay) - ALBB
- 16 **Randonnée de printemps** (à Bresnay)
La Trasse Bourbonnaise
- 20 **Concours de belote**
Club de l'Amitié

MAI

- 1 **Marche Pédestre**
Comité des Fêtes
- 7 **Brocante** (à Chemilly)
AS Nord Vignoble
- 8 **Commémoration Armistice
et exposition** - ACVE
- 12 **AG** - Association restauration
de l'Eglise
- 27-28 **H'VAL**
-29 H'Val -La trasse bourbonnaise
- 29 **Tournoi de jeunes** (Besson, Chemilly)
AS Nord Vignoble

JUIN

- 11 **Marche Richesses architecture
et patrimoine**
Association restauration
de l'Eglise
- 18 **Repas** - Club de l'Amitié
- 18 **AG** (à Besson) - AS Nord Vignoble
- 23 **Concours de pétanque
semi-nocturne**
Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 24 **Sortie moto et soirée champêtre**
Amicale des Motards de Besson
(AMB)
- 30 **Fête des Ecoles** (à Bresnay) - ALBB

JUILLET

- 4 **Soirée des CM2** - ALBB
- 14 **Brocante** - Comité des Fêtes
- 16 **Commémoration
Maquis Casanova**
- 27 **Concert Réveil de l'Harmonium
en Bourbonnais**
- 29 **Journée festive**
Amicale des Sapeurs Pompiers

AOÛT

- 11 **Concours de pétanque
semi-nocturne** (à Besson)
AS Nord Vignoble
- 14-15 **Fête Patronale et feu d'artifice**
Comité des Fêtes/Mairie

SEPTEMBRE

- 3 **Brocante + Marché de la moto**
AMB
- 14 **Reprise réunions mensuelles**
Club de l'Amitié
- 16-17 **Journées du patrimoine
Eglise et Fourchaud**
Association restauration de
l'Eglise et Présence Bourbon
- 23 **Balade moto caritative** - AMB
- 29 **AG** - ALBB

OCTOBRE

- 6-7-8 **Bourse aux vêtements** - ALBB
- 12 **Concours de Belote**
Club de l'Amitié
- 15 **Randonnée d'automne**
La Trasse Bourbonnaise
- 21 **Repas du CCAS** - Mairie
- 29 **Concert Les vieilles casquettes**
Association restauration
de l'Eglise

NOVEMBRE

- 4 **Soirée dansante** (AMB)
- 11 **Commémoration armistice**
- 11 **Loto** - AS Nord Vignoble
- 18 **Soirée Beaujolais**
Comité des Fêtes
- 25 **Sainte Barbe et banquet**
Amicale des Sapeurs-Pompiers

DÉCEMBRE

- 2 **Marché de Noël**
Association restauration
de l'Eglise
- 3 **Marché de Noël** - ALBB
- 7 **Repas de Noël** - Club de l'Amitié
- 10 **Concert La Chavannée**
Association restauration
de l'Eglise
- 16 **Concours de Belote** (à Besson)
AS Nord Vignoble
- 22 **Repas et Arbre de Noël des
enfants du RPI**
ALBB
- 31 **Réveillon** - Comité des Fêtes

Passage de la déchetterie mobile
le Jeudi 9 novembre 2023



Besson